Licence Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS) - Activité physique adaptée - Santé

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
180 crédits

Durée
3 années, 6 semestres

Composante
Faculté des Sciences et Techniques

Campus - Ville
Illberg -

Présentation

L'objectif de la licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activité physique adaptée - Santé est de donner aux étudiants une formation préparant à l'animation et l'encadrement des métiers du sport. A partir de la deuxième année, les enseignements se spécialiseront sur les activités physiques adaptées pour être entièrement focalisés sur ce domaine en troisième année.

Cette formation s'appuie sur des cours dans les disciplines sportives (pour environ 1/3 des enseignements) et sur des enseignements en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, histoire du sport) ainsi qu'en Science de la Vie et de la Santé (anatomie, biomécanique, neurologie).

Savoir-faire et compétences

La Licence STAPS apporte de façon générale les compétences nécessaires aux métiers liés à l'encadrement des pratiques physiques (de loisir, sportives, éducatives et de santé) ainsi qu'à leur enseignement ou à leur organisation économique et sociale.

Les compétences développées correspondent à la fiche inscrite au registre des formations professionnelles (RNCP) :
• Participer à la conception de projet dans le domaine de la prévention de la réadaptation ou de l'intégration,

• Concevoir, organiser des programmes d'intervention,

• Conduire, évaluer les programmes d'intervention,

• Participer au pilotage des projets

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en L1, y compris pour une réorientation, est soumise à l'inscription sur le portail Parcoursup.

Admission en Licence 2ème année ou 3ème année :

- Pour les candidats résidents en France : via la plateforme e-candidat .
- Pour les candidats résidents de l'UE EEE, Suisse, Monaco et Andorre, et candidats hors procédure CEF : Demande du dossier par mail

Informations non contractuelles.

- Pour les candidats hors UE résidant dans un pays relevant de la procédure "Études en France" http://www.campusfrance.org/fr/

Pré-requis obligatoires

Pour l'entrée en L1, les étudiants devront posséder le niveau de connaissance d'un baccalauréat général.

Les attendus nationaux pour l'inscription dans la filière sont les suivants:

- Disposer de compétences scientifiques,
- Savoir mobiliser des compétences en matières d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté,
- Disposer de compétences sportives
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne.

Et après

Insertion professionnelle

A l'issu de la licence, il est possible de s'insérer dans la vie professionnelle en tant que coordonnateur de programme d'intégration par l'activité physique adaptée, la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation et le ré-entrainement, professeur d'activités physiques adaptées, éducateur médico-sportif ou spécialiste de la prévention par l'activité physique.

Les secteurs d'activité sont le milieu hospitalier, les centres de rééducation fonctionnelle, le milieu associatif, les réseaux de santé ou encore dans les centres privés de remise en forme.

Infos pratiques

En savoir plus

Plus d'informations sur le site de la Faculté des Sciences et Techniques
https://www.fst.uha.fr/index.php/formations/licences/licence-sciences-et-techniques-des-activites-physiques-et-sportives-staps/

Autres contacts

Responsable

Mme Géraldine Escriva-Boulley
Courriel : staps.fst@uha.fr

Scolarité

Aurélie NAZE

Courriel : aurelie.naze@uha.fr
Tél. : +33 (0)3 89 33 62 03

Informations non contractuelles.